

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date 16 février 2007 une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions de AUTO HALL.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont:

- Nombre maximal d'actions à détenir : 118 000 actions (soit 5% du capital)
- Prix maximum d'achat et de vente : 1 900 DH
- Prix minimum d'achat et de vente : 1 300 DH
- Durée de l'autorisation : 18 mois, soit du 09 mars 2007 au 08 septembre 2008.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 08 mars 2007.

Un extrait de la notice d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de AUTO HALL et de la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/003/2007

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières